



Fiche pédagogique

Trois sources pour un thème d'actualité

(Version Cycle 3 et
Secondaire 2)

Age des élèves concernés :
13-18 ans

Lien avec le PER :

Education numérique

EN 31 : "Analyser et évaluer des
contenus médiatiques..."

Durée estimée :
2 périodes

Matériel nécessaire :

Photocopies d'articles ou projecteur
pour les articles et vidéos en ligne.
Copies de la fiche élève livrée en
annexe.

Mots clés :

Média, information, source, angle

Introduction

L'uniformisation des médias
d'information est régulièrement
mise en cause. Leurs sources
sont souvent les mêmes. Le
traitement journalistique obéit à
des règles communes. La
concurrence entre médias les
pousse à une course aux sujets
phares.

C'est pourquoi une information
alternative, plus ou moins fiable,
en partie composée de *fake
news*, mais parfois originale et
pertinente, trouve sa place et son
public sur les nouveaux médias
en ligne et les réseaux sociaux.

Néanmoins, même dans les
médias dits traditionnels,
l'information n'est pas identique
d'un titre à l'autre. Il est important
de comprendre comment elle est
faite. Et de savoir d'où elle vient :
les sources doivent être
indiquées.

**Une manière simple
d'apprendre à mieux s'infor-
mer, c'est de comparer
plusieurs médias sur un même
sujet.** D'observer concrètement
comment chacun traite
l'information à sa manière.

On pourrait dire : quel REGARD
le média porte sur l'actualité ? En

journalisme, on parle d'**angles**
de traitement de l'information ;
une manière d'admettre que
l'objectivité parfaite est
impossible. Cependant l'objecti-
vité journalistique existe et reste
essentielle en tant qu'intention :
elle vise à traiter une information
au plus près de sa vérité.

Cette fiche propose donc de
comparer trois médias, deux
traditionnels (presse et audio-
visuel) et un nouveau : une
chaîne YouTube. Cette
comparaison peut se faire sur un
sujet d'actualité incontournable
ou sur un sujet que choisiront les
élèves.

Objectifs

- Sensibiliser au
traitement différencié de
l'information et à la
nécessité d'identifier la
source des informations
- Apprendre à s'informer
en fonction de ses
besoins

Pistes pédagogiques

1. Comparer trois médias d'information sur un thème d'actualité : les canons à neige. Puis comparer le traitement sur un autre sujet : la voiture volante.

Suggestion : une période en mode participatif.

Discussion initiale

Les élèves se sont-ils déjà intéressés à la problématique des canons à neige dans les stations en Suisse ? Quelles informations spécifiques ou quel aspect saillant ont retenu leur attention ?

Exploration en commun de trois médias

> **Un quotidien régional ou romand en ligne.** Sur le site du journal, activer la recherche par mot-clé, en essayant « canon à neige » ou « neige artificielle ».

> **Un média audiovisuel en ligne.** Suggestion : site de la RTS. Sous l'onglet « Info », on trouve plusieurs sujets liés aux canons à neige. Le dossier "Neige" de RTS Découverte comporte aussi un sujet intéressant : "[Le canon à neige, né d'un hasard heureux à la fin des années 1940](#)" (3 min 14).

> **YouTube.** Chercher via le mot-clé « canons à neige ». On trouvera par exemple un éclairant sujet posté par le quotidien romand *24 Heures* "[Les secrets de la neige artificielle](#)" (2 min 08).

Questions à poser

- Quelle approche, quel angle, a surtout retenu l'attention des élèves ?
- D'où vient l'information fournie ?

> En s'attardant sur un article, ou une émission radio/TV, identifier ce qui vient de sources officielles comme un-e expert-e ou une autorité reconnue (Confédération, canton, commune), ce qui vient d'une entreprise commerciale, ce qui vient des agences de presse (ATS, AP, AFP, Reuters), ce qui résulte d'un apport original du média - enquête, interview...), ce qui est incertain.

- Quelles différences peut-on observer selon les sources ?

Mettre en évidence les différences de nature entre médias : média payant ou gratuit, privé ou de service public, employant des journalistes ou pas.

Actualité du moment

Prendre une nouvelle importante de la semaine (en Suisse ou dans le monde).

Comparer le traitement de la nouvelle par trois médias (sur YouTube : ce qu'on trouve par une recherche avec un mot-clé en lien avec l'événement choisi).

Si l'accès est possible, comparer aussi avec ce qu'on trouve à ce sujet sur d'autres réseaux sociaux (Instagram, TikTok) ou sur Google actualités.

Un exemple alternatif : la voiture volante



> Regarder en classe l'émission HugoDécrypte du 3 septembre 2020. (Uniquement le traitement de la voiture volante, à 6 minutes 40. Durée : 60 secondes).
<https://www.youtube.com/watch?v=T9t-r-nmOIs>

> Ouvrir une discussion : qui est HugoDécrypte ?
[Hugo Travers, né en 1997, Youtubeur depuis 2015.](#)

> Distribuer aux élèves les trois textes joints en annexe : articles du *Nouvelliste*, du site de la RTS, transcription écrite des propos d'HugoDécrypte. Puis ouvrir la discussion : quelles sont les différences de traitement du sujet ?

[Noter la différence de langage : Hugo parle à la première personne et s'adresse directement à ses spectateurs. Qu'en pensent les élèves ?](#)

[Noter la part du commentaire dans chaque contribution. Comparer la précision des informations \(chiffres, citation des sources\).](#)

[Y a-t-il des informations qui manquent ? Par exemple : coût, consommation, gestion du trafic, impact écologique. Pourquoi ces informations ne figurent-elles pas dans ces articles ou cette émission ?](#)

Discussion finale

- Cet exercice a-t-il permis aux élèves de découvrir d'autres facettes de l'information ?
- Pour bien s'informer, vaut-il mieux consulter plusieurs médias ?

2. Choisir un sujet d'actualité et comparer trois médias

Travail individuel ou en petits groupes. En une ou deux périodes.

Discussion initiale

D'où viennent les informations des élèves ? Consultent-ils plusieurs médias ou sources d'information ? Régulièrement, ou à l'occasion ? Pensent-ils être bien informés ? Si non, pourquoi ?

(Voir aussi la fiche e-media ["Comment s'informent les élèves ?"](#))

Travail pratique

Proposer aux élèves de choisir un sujet d'actualité, seuls ou en petits groupes (un sujet différent par élève ou par groupe). Le choisir parmi les sujets mis en valeur dans un média du jour (par exemple dans les éditions en ligne de [20 Minutes](#), [Blick](#) ou [Watson](#)).

Leur demander de comparer le traitement de ce sujet par d'autres médias : un journal régional (imprimé ou en ligne), un média audiovisuel (télévision régionale, radio locale, ou [RTS Info](#)), et sur YouTube (recherche par mot-clé).

Demander aux élèves de remplir la fiche en annexe,

puis leur proposer d'exposer en classe les résultats de leur comparaison.

Les questionner tour à tour et ouvrir la discussion.

Pour aller plus loin

- Une étude sur l'uniformisation du journalisme : www.edito.ch/fr/une-etude-mesure-luniformisation-du-journalisme-en-ligne/

Questions à poser

> Comment chaque média a-t-il choisi de traiter cette information ? Sous quel angle ? (Traitement factuel, interview, reportage, choix d'illustrations, etc.)

> En comparant les titres donnés par chaque média à cette actualité, peut-on considérer que l'information n'est pas la même ?

> Y a-t-il des différences importantes entre les informations données par chaque média ?

> Auquel de ces trois médias faites-vous le plus confiance ? Pourquoi ?

Alain Maillard, journaliste, Lausanne, septembre 2020. Mis à jour en janvier 2025.



Discussion finale

Projection éventuelle d'une vidéo :

> Une vidéo de la série « Les clés des médias », notamment celle-ci : [« Les journalistes disent-ils tous la même chose ? »](#)

Question aux élèves : pourquoi l'information est-elle différente d'un média à l'autre ?

Mettre en évidence les différences de nature entre médias : média payant ou gratuit, privé ou de service public, employant des journalistes ou pas.

> Une vidéo de la série « Les clés des médias », projet soutenu par l'Education nationale en France.

<https://www.lumni.fr/programme/les-cles-des-medias>

Fiche élèves pour la comparaison : « Trois sources pour un thème d'actualité »

A remplir en quelques mots-clés par case.

Utilisable pour l'exercice 1 (canons à neige) ou 2 (sujet librement choisi).

Sujet choisi :

	Journal	RTS (ou autre TV/radio)	YouTube
L'information est-elle complète ? Que manque-t-il ?			
Est-elle fiable, crédible, incontestable ? Pourquoi (ou pourquoi pas) ?			
Est-elle claire, compréhensible ? Sinon, pourquoi ?			
Est-elle originale ? Que trouve-t-on sur ce média et pas ailleurs ?			
Est-elle spectaculaire, capte-elle bien l'attention ? Est-ce important à vos yeux ?			

Voiture volante au Japon

06.40

Comme chaque jour, avant de passer au débat du jour, on passe à la note positive. Aujourd'hui je voulais vous parler d'une innovation japonaise, qui ne fera pas forcément l'unanimité, mais qui me paraît assez intéressante, qui pourrait changer notre façon de nous déplacer.

En fait la start-up japonaise SkyDrive a réussi ce qu'ils appellent le premier vol de voiture volante électrique avec un passager à bord. L'engin a survolé le sol à trois mètres d'altitude pendant au moins quatre minutes.

(IMAGES)

Alors vous le voyez à l'image, ça ressemblerait à une sorte d'hélico-avion ou drone. Mais en fait ce qui différencierait ces voitures volantes d'un avion par exemple, eh bien c'est la capacité à décoller et à atterrir très facilement, le tout sans piste d'atterrissage ou héliport par exemple.

L'idée, c'est donc de pouvoir l'utiliser en ville, et là on est au tout début, c'est les premières étapes, les premiers essais, mais plus tard, ces voitures volantes pourraient être utilisées par exemple comme transport pour les personnes qui vivent dans les villes avec beaucoup d'embouteillages, en créant potentiellement, à terme, deux étages de circulation, d'un côté les voitures, et puis au-dessus donc, les voitures volantes.

Alors comme j'ai dit, ce n'est pas forcément une note positive ou une bonne nouvelle, je suis sûr que ça ne fera pas l'unanimité et que certains seront contre, mais tout de même, c'est une avancée technologique qui est assez importante, et qui me paraît donc intéressante à vous présenter.

Mobilité: une voiture volante a été présentée au Japon

PAR MD

FUTURISTE Le géant japonais de l'informatique NEC a présenté lundi au public sa voiture volante électrique. Lors d'un test, l'engin a tenu plus d'une minute dans les airs.

Des voitures sillonneront-elles un jour le ciel nippon? C'est en tout cas l'espoir du géant japonais de l'informatique NEC et de la start-up Cartivator, qui ont présenté lundi leur prototype de véhicule volant électrique, sans pilote. Un vol d'essai de plus d'une minute a été effectué, rapporte le site Bloomberg. Cela peut paraître court mais il s'agit d'une réussite pour Cartivator, qui espère commencer une production de masse en 2026.

La machine, qui ressemble à un gros drone, a été testée dans une cage afin de garantir la sécurité des spectateurs. Elle a décollé et a atteint trois mètres de haut avant de regagner le sol. Elle mesure 3,9 mètres de long pour 3,7 mètres de large et une hauteur d'1,3 mètre, le tout pour un poids de 150 kilos environ.

Les ingénieurs ont travaillé durant une année sur ce modèle. Ils souhaitent encore diminuer le poids de l'engin pour pouvoir transporter des personnes suffisamment longtemps, en toute sécurité.

Le gouvernement japonais veut que le pays devienne un pionnier dans le domaine des voitures volantes, après avoir manqué des avancées technologiques comme les voitures électriques.

Mais il n'est pas le seul dans la course. Plusieurs sociétés à travers le monde, comme Airbus ou Toyota, planchent sur des projets similaires. Le Français Franky Zapata, qui vient de traverser la Manche avec son Flyboard, annonce de son côté qu'il va tester sa propre voiture volante avant la fin de l'année. Mais elle ne sera pas électrique. Son engin devrait se déplacer à une vitesse pouvant atteindre les 300 km/h, via une propulsion par turbines et un logiciel de stabilisation.

Le Japon veut des voitures volantes en 2023

Après avoir dominé le marché mondial de l'automobile, le Japon mise désormais sur les voitures volantes pour rester à la pointe de la technologie. Le programme gouvernemental lancé en 2018 commence à porter ses fruits.

Le ministère de l'Economie a ainsi monté une équipe pour soutenir le développement de la voiture volante. Assurances, cybersécurité pour le pilotage autonome ou encore régulation du trafic aérien; les défis sont de taille pour créer une réglementation permettant l'émergence de ces nouveaux véhicules.

La feuille de route du gouvernement prévoit une mise en services des voitures volantes pour 2023, ainsi qu'un déploiement pour le grand public en 2030. Et les projets se multiplient. Les grandes entreprises japonaises comme Kawasaki, Subaru, NEC, mais aussi Boeing, Airbus ou Uber développent des prototypes.

Premiers tests avec succès

Cet été, la start-up japonaise Skydrive a fait voler sa voiture électrique pendant 4 minutes à une altitude comprise entre un et deux mètres. Pour l'instant, elle ressemble plus à une moto à hélices que véritablement à une voiture, mais la technologie fonctionne. Le prix de cet appareil est estimé à 300'000 dollars.

"Si les voitures volantes coûtent 10 millions de dollars, personne ne les achètera", affirme Sanjiv Singh, professeur à l'Institut de robotique de l'Université Carnegie Mellon (Pittsburgh). "Si elles volent pendant 5 minutes, personne ne les achètera. Si elles tombent du ciel de temps en temps, personne ne les achètera."

Difficile d'amener la propulsion électrique dans le monde de l'aviation

L'ancien pilote de Solar Impulse, André Borschberg, développe aujourd'hui des systèmes de propulsion électriques pour les avions. Pour lui, la technologie progresse vite et se prête bien aux métropoles comme Tokyo, mais "la difficulté est d'amener cette technologie dans un monde très conservateur... celui de l'aviation. Il y a de grandes questions de fiabilité et de sécurité. C'est très compliqué de faire accepter quelque chose de nouveau."

En Suisse, l'Office fédéral de l'aviation civile a créé un groupe pour travailler sur ces nouvelles technologies avec quelques succès. En juillet, le prototype développé par Dufour Aerospace et l'ETHZ a été présenté au public sur Youtube. A son actif, déjà plus de 550 vols d'essai.

Pascal Wassmer